Hâtive mise en place des lignes directrices de gestion dans les collectivités - l'UNSA Territoriaux réagi

Date de mise en ligne : mardi 22 septembre 2020



L'application des Lignes directrices de gestion au 1er janvier 2021 a des conséquences désastreuses en matière de dialogue social au sein des collectivités.

Pourtant, la Loi de trans-for-ma-tion de la fonc-tion publi-que por-tait haut le prin-cipe de « pro-mou-voir un dia-lo-gue social plus stra-té-gi-que, effi-cace et réac-tif dans le res-pect des garan-ties des agents publics » ...

Pour res-pec-ter les délais, les employeurs ter-ri-to-riaux élaborent ces lignes direc-tri-ces de ges-tion à la hâte et de manière incom-plète. La stra-té-gie plu-rian-nuelle de pilo-tage des res-sour-ces humai-nes, voulue par le Gouvernement, est écartée des dis-cus-sions, faute de volonté mais sur-tout de temps. Et bon nombre de col-lec-ti-vi-tés ne revien-dront pas dessus puisqu'elles peu-vent être élaborées pour six ans !

La crise du Covid ayant empê-ché l'ins-tau-ra-tion d'un dia-lo-gue social utile au sein des col-lec-ti-vi-tés, l'UNSA a une nou-velle fois demandé un report de l'appli-ca-tion de ces nou-vel-les règles, dans l'inté-rêt du dia-lo-gue social, des ser-vi-ces des res-sour-ces humai-nes et des agents.

Face au nou-veau refus du gou-ver-ne-ment, les orga-ni-sa-tions syn-di-ca-les, dont l'UNSA, ont voté una-ni-me-ment contre. Quatre des dix mem-bres pré-sents du col-lège des employeurs ter-ri-to-riaux ont fait de même.